

## Le crédo de Nicée dans le protestantisme : évacué, facultatif ou normatif ?

Par Martin Hoegger, Haute École de théologie protestante de la Suisse romande (HET-PRO)<sup>1</sup>

Quelle est l'actualité du concile de Nicée et la place donnée à son crédo affirmant la divino-humanité du Christ ? Voici une question cruciale qui se pose aux Églises protestantes, à l'occasion des 1700 ans du concile tenu en 325 à Nicée dans la Turquie actuelle.

Dès le début, l'identité de Jésus a été un « signe de contradiction ». La question de Jésus « qui dites-vous que je suis » et posée à toutes les générations (Mat 16,15). Jésus parle d'une division qu'il est venu amener autour de sa personne : « à cause de moi » (Mat. 10,16-22). Il appelle à chercher sa vraie identité de tout notre cœur et intelligence. Et c'est seulement autour de lui, tel qu'il est en vérité, que les chrétiens seront unis.

Le concile de Nicée a tenté de répondre à la question de Jésus sur son identité en affirmant fortement et de manière non équivoque, sa divinité, à une époque où elle était niée, à des degrés divers.

Ce concile a maintenu le monothéisme strict de l'Ancien Testament, mais, contre la négation de la divinité du Christ par Arius, il a formulé la doctrine du Fils, comme « consubstantiel » ou « de même nature » (ὁμοούσιος en grec) que le Père. Il a donc confessé « l'égalité de divinité du Père, du Fils et du Saint- Esprit », comme le dira, quelques années plus tard, le concile de Constantinople (Canon 5), auquel celui de Nicée est à jamais associé.

Le cœur de la foi chrétienne palpite dans la confession de la divino-humanité du Christ. Une confession qui est celle de l'officier romain, qui devant le cri du Crucifié, s'écrie : « Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu » (Mat 27,54), de Jean qui voit « le Logos devenu chair » (Jean 1,1,14), de Pierre qui le déclare « Fils du Dieu vivant (Math 16,16-18), » de Thomas qui lui dit « mon Seigneur et mon Dieu » (Jean 20,28), de Paul pour qui le Christ est « Dieu béni à jamais » (Rom 9,5), son « grand Dieu et Sauveur » dont il attend l'avènement (Tite 2,13)...et de Jésus lui-même qui demande à son Père : « accorde-moi en ta présence la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde existe ». (Jean 17,5)

Cette confession - contestée dès le début - est « *articulus stantis et cadentis ecclesiae* » - l'article par lequel l'Église tient ou tombe. Une Église sans le Dieu devenu Homme, mort et réellement ressuscité afin d'être tous les jours parmi nous et nous baptiser d'Esprit saint, ne tiendra pas, s'il n'est pas au cœur de son identité.

---

<sup>1</sup> Une partie de cet article a été rédigé en lien avec le *Séminaire en ligne organisé par « Pasqua Together 2025 »*, le 8 février 2024 - DEPUIS NICÉE, MARCHER ENSEMBLE VERS L'UNITÉ. LE DÉBUT D'UN NOUVEAU DÉPART. <https://youtu.be/vkvzfGjIGOE?feature=shared>

## I. La réforme du 16<sup>e</sup> siècle

Au temps de la Réforme du 16<sup>e</sup> siècle, les réformateurs ont confessé de manière unanime la foi définie à Nicée, la considérant comme une interprétation fidèle des Écritures. Ils ont reconnu que les Pères de Nicée ont préservé le kérygme et se sont compris dans une continuité fidèle. Le dogme christologique défini à Nicée est pour eux le contexte normatif et permanent pour l'explication de la foi chrétienne.

Ils mettent l'accent sur l'importance de la christologie, en rejetant tout autre médiation que celle du Christ. « L'exclusivisme du Solo Christo - « par le Christ seul » - ...entraîne que le dogme christologique compte encore davantage ».<sup>2</sup>

### 1. Jean Calvin

Je me concentrerai sur Jean Calvin, le théologien le plus important de l'Église dont je suis membre.<sup>3</sup> Pour lui, la communion dans la confession de la foi constitue le cœur de l'unité visible de l'Église. Il a cette parole lapidaire : « L'unité qui est dans la vérité ».<sup>4</sup>

Il estime que le langage non biblique utilisé par le symbole de Nicée est légitime. Calvin n'est ni un bibliciste, qui n'admettrait que la terminologie biblique, ni un conservateur, qui sacrifierait le langage de la tradition. Pour lui, la Bible constitue indubitablement la règle de la pensée, mais il admet que soient employés des termes qui lui sont étrangers, lorsqu'ils expriment fidèlement la doctrine biblique. A propos des termes Trinité, substance (ou essence) et hypostase - tous les trois absents de l'Écriture - le réformateur dit :

« Si ces mots n'ont pas été inventés sans raison, il nous faut prendre garde à ne pas être accusés de les rejeter à la légère ».<sup>5</sup> Il constate que ceux qui s'acharnent à débattre sur les mots couvent quelques mauvaises intentions et qu'il vaut mieux parler clair devant eux que de rester dans le flou pour leur plaire.

Il est intéressant de lire, déjà sous la plume de Calvin, la réfutation de la thèse libérale postérieure d'une hellénisation de la christologie dans le processus initié à Nicée et conclu à Chalcedoine. Les théologiens d'alors auraient trahi le « simple Évangile » avec des catégories de la philosophie grecque. Pour Calvin c'est le contraire qui est vrai : c'est l'Évangile qui a

---

<sup>2</sup> Henri Blocher, *La doctrine du Christ*, Edifac, Vaux-sur-Seine, 2002, p. 101

<sup>3</sup> Pour Martin Luther les affirmations sur la Trinité et l'incarnation du Fils font partie des « *hauts articles de la majesté divine* » (Articles de Smalkalde, 1<sup>e</sup> partie). La Confession d'Augsbourg commence par les « Articles fondamentaux de la foi et de la doctrine ». Son premier article affirme que « nos Églises enseignent en parfaite unanimité la doctrine proclamée par le Concile de Nicée ».

<sup>4</sup> Commentaire de l'Épître aux Romains 16,17. *Commentaires de J. Calvin sur le Nouveau Testament*, Tome IV. Kerygma, Aix-en-Provence, 1978, p. 354 (1539).

<sup>5</sup> *Institution de la Religion chrétienne* I, XIII, 5.

transformé la philosophie grecque, où les idées d'incarnation de Dieu et de Trinité n'existaient pas.

D'ailleurs, les hérésies des premiers siècles sur la personne du Christ étaient toujours en vogue au temps de Calvin, où un fort courant rationaliste s'exprimait. C'est pourquoi, dans son « Institution de la religion chrétienne », Calvin polémique longuement contre Michel Servet qui rejetait la nature divine éternelle du Christ : « Il faudra que ces rêveurs, qu'ils le veulent ou non, admettent que si Jésus-Christ a pris de sa mère la nature qui le fait appeler Fils de David, il a de son Père la nature qui lui fait obtenir la qualité de Fils, laquelle est autre et différente de son humanité », écrit-il à son sujet.<sup>6</sup>

## **2. Calvin sur les Conciles**

Sur les Conciles, Calvin consacre tout un chapitre pour en discuter la légitimité. Quand surgit une dispute, il faut en effet réunir un « Concile de vrais évêques », comme cela a été le cas à Nicée pour réfuter les erreurs d'Arius, et à Constantinople sur les erreurs de Macédonius.<sup>7</sup>

Cependant les Conciles ne sont pas infaillibles. Seule l'Écriture l'est : « Je suis entièrement persuadé que la vérité ne meurt pas dans l'Église, même si elle est maltraitée dans un concile ; elle est miraculeusement conservée par Dieu, afin de reprendre le dessus en son temps. Mais je refuse d'admettre qu'il arrive toujours qu'une interprétation approuvée par un concile soit, de facto, vraie et en accord avec l'Écriture ».<sup>8</sup>

Pour Calvin, il faut suivre l'exemple des Pères qui ont confessé l'autorité souveraine des Écritures et refusé de l'obscurcir par des sophismes : « Tous les Pères, avec la même force, ont eu en abomination et se sont accordés pour détester que la sainte Parole de Dieu soit contaminée par de subtilités sophistiques et soit l'objet de combats et de discussions philosophiques ».<sup>9</sup>

## **3. Calvin sur les canons du Concile de Nicée**

Calvin discute neuf canons sur vingt du Concile. A propos du Canon 4, qui précise l'ordre ecclésiastique dans une province, avec ses évêques et ses archevêques, il souligne le refus de l'autoritarisme et la nécessité de la concertation et du discernement par l'Esprit saint.

Concernant les patriarches habilités à convoquer un concile d'évêques de leur juridiction, il ne veut pas entendre le mot « hiérarchie », mot qui ne correspond à rien dans les Écritures :

---

<sup>6</sup> Institution II,14,6

<sup>7</sup> Institution IV,9,13

<sup>8</sup> Institution IV,7,13

<sup>9</sup> *Institution de la Religion chrétienne*. Épître au roi

« Certains ont prononcé le terme de hiérarchie à propos de cette organisation, terme au minimum impropre, me semble-t-il, car il ne correspond à rien dans l'Écriture. Le Saint Esprit a voulu éviter, lorsqu'il est question de la direction de l'Église, qu'on imagine quelque pouvoir ou domination. Et si l'on examine la réalité sans se laisser arrêter par le terme, on verra que les évêques d'autrefois n'ont pas envisagé une manière de diriger l'Église différente de celle que Dieu a prévue dans sa Parole ».<sup>10</sup>

Dans sa polémique contre les prérogatives du pape, Calvin affirme, à partir du canon 6, que l'évêque de Rome n'est pas établi chef de tous à Nicée. Il y est considéré comme un des principaux.<sup>11</sup> De plus, il n'ordonnait que les évêques de sa province, comme le prescrit ce même canon.<sup>12</sup> Il souligne l'importance qu'une ordination soit faite dans une province par au moins trois évêques et que les autres donnent leur accord par écrit (canon 4).<sup>13</sup> Il salue également la grande importance de l'examen de la doctrine et des mœurs du candidat comme le stipulent les canons 9 et 19.

En revanche Calvin juge excessive l'excommunication durant trois ou sept ans telle que la prescrivent les canons 11 et 12. « La sévérité de l'Église doit toujours s'accompagner de douceur et d'humanité...On ne peut pas excuser la discipline excessive des anciens, car leur pratique ne s'accordait pas à la règle du Seigneur et était réellement dangereuse ».<sup>14</sup> Elle ne peut conduire qu'à « l'hypocrisie ou à un désespoir immense ». Il loue en revanche l'attitude empreinte de patience, de douceur et d'humanité de Cyprien.

Il commente aussi le canon 20 qui invite à vivre la liturgie debout et non à s'agenouiller devant le sacrement et à l'adorer, comme dans le rite de l'adoration dans l'Église catholique. Le Christ est ressuscité et il faut élever nos cœurs en haut comme le dit Saint Paul (Col. 3,1). Notre vie, c'est le Christ ressuscité.<sup>15</sup>

#### **4. Confessions et catéchismes réformés sur le Concile de Nicée<sup>16</sup>**

Œuvre de Calvin, la *Confession de foi de la Rochelle* commence par affirmer l'autorité souveraine des Écritures, dont « il s'ensuit que ni l'antiquité, ni les coutumes, ni la multitude,

---

<sup>10</sup> *Institution de la religion chrétienne* (en français moderne) IV,4,4 Ed. Kerygma, Excelsis, Aix en Provence, Charols, 2009

<sup>11</sup> *Institution* IV,7,1

<sup>12</sup> *Institution* IV,7,7

<sup>13</sup> *Institution* IV,7,14

<sup>14</sup> *Institution de la religion chrétienne* (en français moderne) IV,12,8 Ed. Kerygma, Excelsis, Aix en Provence, Charols, 2009

<sup>15</sup> *Institution* IV,17,36

<sup>16</sup> On les trouve rassemblés sur ce site : <https://sites.google.com/view/cfcreforme/accueil>

ni la sagesse, ni les jugements, ni les arrêts, ni les édits, ni les décrets, ni les conciles, ni les visions, ni les miracles ne doivent être opposés à cette Écriture Sainte (Mt 15.9; Ac 5.28-29). Ainsi au contraire toutes choses doivent être examinées, réglées et réformées selon celle-ci (1 Co 11.2, 23). Et suivant cela nous acceptons les trois Symboles, savoir des Apôtres, de Nicée et d'Athanase, parce qu'ils sont conformes à la Parole de Dieu ». (Art. 5)

Dans son commentaire sur cette confession, Pierre Courthial précise : « Ce n'est pas parce qu'ils sont œcuméniques que nos Pères de la Réforme reconnaissent (ces symboles). C'est parce qu'ils sont conformes à la Parole de Dieu ...Ce n'est pas l'œcuménicité qui fait l'autorité des décisions d'un concile, c'est la conformité de ces décisions à la Parole de Dieu ». <sup>17</sup>

La conformité à la Parole de Dieu, tel est aussi le critère retenu par la *Confession de foi helvétique postérieure* pour reconnaître l'autorité du crédo de Nicée et ceux qui s'ensuivent : « nous croyons de tout notre cœur et nous professons de la bouche, en toute franchise, tout ce qui a été proposé par les Saintes Écritures au sujet de ce mystère de l'incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ, et qui est compris dans les symboles et décisions des quatre premiers et excellents conciles : conciles tenus à Nicée, à Constantinople, à Éphèse et à Chalcédoine. Nous retenons avec eux le Symbole d'Athanase, ainsi que tout autre symbole semblable, et nous condamnons tout ce qui leur est opposé. Nous retenons par conséquent, d'une manière entière et inviolable, la foi chrétienne, orthodoxe et catholique, sachant que ces symboles ne contiennent rien qui ne soit conforme à la Parole de Dieu et utile pour l'explication sincère de la foi » (Article 72). <sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> Pierre Courthial, *La Confession de foi de la Rochelle. Commentaire*. Les cahiers de « Tant qu'il fait jour » et Société des compagnons pour l'Évangile. Paris, 1979, p. 30

<sup>18</sup> Pour les autres confessions de foi des Églises réformées sur le Concile de Nicée et les conciles subséquents, voir *Confessio Belgica*, art. 7 et 9 : « Cette doctrine de la sainte Trinité a toujours été maintenue en la vraie Église, depuis le temps des Apôtres jusqu'à présent... Ainsi nous recevons volontiers en cette matière les trois symboles, celui des Apôtres, ceux de Nicée et d'Athanase, et semblablement ce qui en a été déterminé par les Anciens conformément à ceux-ci ».

*Confession de foi écossaise*, art. 20 : « Nous respectons et approuvons les décisions et les indications d'une telle assemblée dans la mesure où elle les fonde sur la claire Parole de Dieu. Si par contre des hommes prétendent, sous le couvert de l'autorité d'un concile, nous imposer de nouveaux articles de foi ou ériger des ordonnances qui vont à l'encontre de la Parole de Dieu, nous devons les rejeter comme étant des dogmes sataniques, propres à séduire nos âmes, les incitant à suivre les enseignements et ordonnances des hommes au lieu d'obéir à la voix de notre seul Dieu (Col 2.18-23; 1 Tm 4.1-3) ».

La *Confession de foi de Westminster* ne mentionne aucun crédo ni concile de manière explicite. A son article 10, elle dit : « Le Juge suprême par qui tous débats religieux doivent être réglés, par qui toutes décisions des Conciles, toutes opinions des Pères, toutes doctrines humaines et toutes manières de voir particulières doivent être examinées, et à la décision duquel nous devons nous remettre, c'est le Saint-Esprit parlant par l'Écriture ; et nul autre (Mt 22.29,31; Ep 2.20 avec Ac 28.25) »

## II. L'évolution confessionnelle des Églises réformées...sans Nicée !

A partir du siècle des Lumières, le statut normatif des confessions de foi est mis en cause dans plusieurs Églises réformées. À la suite du processus de sécularisation, le protestantisme a, en effet, substitué une conception « subjective » de la confession de foi à la conception « objective » soutenue par les réformateurs.<sup>19</sup>

On conteste aux confessions leur prétention à « régler la foi » dans l'enseignement de l'Église, tant les confessions de foi des Églises réformées que celles de Nicée-Constantinople et d'autres confessions de l'Église ancienne. La conséquence est que désormais il existe des pasteurs qui rejettent la divinité de Jésus et sa résurrection. Ou bien les interprètent de manière symbolique.

### 1. Des Églises non confessionnelles

Ainsi, à Genève le pasteur Jean-Jacques Caton Chenevière (1783-1871) dit sa fierté que son Église ait été la première à abolir toute référence à une confession de foi et ait promu la liberté de conscience et d'examen. Pour lui, les confessions de foi étaient mortes « de maladie ou de vieillesse ». « Les confessions de foi imposées à des Églises sont un héritage du vieux temps et de la communion de Rome qu'on doit se hâter de répudier ».<sup>20</sup> Et les réformés qui les maintiennent sont soupçonnés de « papisme huguenot », car ils auraient substitué à l'autorité de la Bible celle de textes humains tels les catéchismes et les confessions de foi.<sup>21</sup>

En France les protestants se sont déchirés en 1872 au sujet de l'obligation pour les pasteurs d'adopter une déclaration de foi. Les libéraux obtinrent que la récitation d'une confession de foi durant le culte soit facultative.<sup>22</sup>

---

Les *Actes du synode de Dordrecht* n'ont aucune référence à Nicée, ni aux autres symboles, mais ils se réfèrent aux confessions de foi réformées précédentes (lesquelles les citent). De même la *Formule de Consensus*, dans le canon 26, dit : « que personne ne s'avise de professer, soit en public, soit en particulier, aucun dogme de la foi douteux, ou nouveau et inouï jusqu'à présent dans nos Églises ; aucun dogme contraire à la Parole de Dieu, à notre confession helvétique, à nos livres symboliques et aux canons du synode de Dordrecht ; aucun dogme, enfin, qui n'ait été prouvé et établi par l'Écriture dans l'assemblée publique de nos frères »

<sup>19</sup> Cf. *Confessions et catéchismes de la foi réformée*. Labor et Fides, Genève, 1986, p. 14s

<sup>20</sup> Cité par Maria-Cristina Pitassi, *La voix de la conscience. Contours religieux et politiques de la notion de libre examen à Genève au 19<sup>e</sup> siècle*. En Jean-Pierre Bastian, Christian Grosse et Sarah Scholl (éd.), *Les fractures protestantes en Suisse romande au XIX<sup>e</sup> siècle*, Labor et Fides, Genève, 2021, p. 92, 95

<sup>21</sup> Ibid p. 96

<sup>22</sup> Cf. Christian Grosse, *Liturgia reformata semper reformanda. La dissolution de la tradition liturgique calviniste au 19<sup>e</sup> siècle*. *BSSHAG*, 40, 2010, p. 67-75.

Dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les Églises réformées de Suisse ont abandonné la récitation du Symbole des apôtres lors de la célébration du baptême et ont renoncé à demander aux pasteurs de souscrire à une confession de foi au moment de leur consécration. La confession de foi est dès lors à la libre disposition des célébrants. Même si des confessions de foi sont incluses dans des liturgies, leur récitation communautaire est dès lors facultative. Il devint licite d'utiliser d'autres confessions, mais aussi de renoncer à tout usage d'une quelconque confession de foi.<sup>23</sup>

Une expérience œcuménique forte que j'ai vécue durant les dix ans où j'étais délégué de la Fédération des Églises protestantes de Suisse à l'assemblée de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTECH) était à l'occasion du dialogue sur la reconnaissance mutuelle du baptême signée en 2014 entre plusieurs Églises membres de la CTECH.<sup>24</sup>

Je me souviens de la stupeur des délégués des autres Églises lorsqu'ils ont découvert que les Églises réformées en Suisse avaient renoncé à toute confession de foi au moment du baptême. Cela a créé une crise parmi les délégués qui ont été contraints à tenir compte de la particularité protestante.<sup>25</sup>

Par ce renoncement, on n'abandonne pas seulement un élément liturgique, mais aussi la perspective biblique sur l'histoire du salut. Depuis l'époque de la Réforme, le Symbole de Nicée-Constantinople (ainsi que les autres confessions de foi de l'Église ancienne) est une clé herméneutique importante pour la prédication et l'enseignement dans les Églises protestantes. Dès lors, le protestantisme helvétique a évité de nommer cette perte de substance, et encore moins de s'en repentir.<sup>26</sup>

## **2. L'évacuation du dogme de Nicée chez les théologiens protestants**

Dans son ouvrage sur la christologie, le théologien français Henri Blocher trace les diverses étapes de l'évacuation de dogme nicéen dans le protestantisme.<sup>27</sup> « L'ironie de l'affaire,

---

<sup>23</sup> Voir la page de l'Église réformée Berne-Jura-Soleure à ce sujet : <http://www.refbejuso.ch/fr/fondements/les-confessions-de-foi>

<sup>24</sup> Sur la *Déclaration de Riva San Vitale*, voir <https://www.evref.ch/fr/themes/assemblee-du-coe-a-karlsruhe/carte-de-la-suisse-oecumenique/riva-san-vitale/>

<sup>25</sup> Voir mon texte où je pose quelques questions aux réformés à partir du dialogue de la CTECH sur cette question : [https://www.academia.edu/11365877/Un\\_%C3%A9largissement\\_de\\_la\\_reconnaissance\\_mutuelle\\_du\\_bapt%C3%Aame](https://www.academia.edu/11365877/Un_%C3%A9largissement_de_la_reconnaissance_mutuelle_du_bapt%C3%Aame)

<sup>26</sup> Voir à ce sujet, l'article de Willy Honegger, « L'urgence d'une communauté confessante ». <https://www.ler3.ch/lurgence-dune-communauté-confessante/>

<sup>27</sup> Henri Blocher, *La doctrine du Christ*, Edifac, Vaux-sur-Seine, 2002, p. 109-124

note-t-il, est *l'air de famille* qu'on reconnaît entre les accusateurs libéraux ou néo-libéraux du dogme et certains hérétiques grecs des premiers siècles ». <sup>28</sup>

Le libéralisme moraliste a fait du Jésus historique, un simple homme, un modèle moral. Il représente l'idéal visé dans l'action bonne. C'est ainsi qu'Emanuel Kant a ruiné, avec toute l'ancienne métaphysique, la christologie traditionnelle. Dans sa « Religions dans les limites de la simple raison », le Christ est l'archétype du Bon Principe en lutte contre le mauvais penchant.

Frédéric Schleiermacher (+1834) voit la divinité de Jésus dans sa conscience de Dieu, exceptionnellement forte. <sup>29</sup> Pour Albert Ritschl (+1889) Jésus a eu vocation de prêcher et de fonder le Royaume de Dieu. Sa volonté s'est jointe à celle de Dieu. Ainsi il a « incarné » la vie divine dans l'humanité. <sup>30</sup>

Si Rudolf Bultmann continue à parler de l'incarnation de Dieu en Jésus-Christ, celle-ci n'est qu'un « paradoxe », car « celui qui prétend révéler de manière authentique Dieu n'est personne d'autre qu'un être humain ». <sup>31</sup>

Selon Gerhard Ebeling, Jésus est « témoin de la foi », a prêché et vécu la proximité libératrice de Dieu, jusque dans la mort. Croire en lui n'a rien à voir avec un crédo obligatoire, et consiste à s'engager sur la même voie. <sup>32</sup>

Pour Paul Tillich, « le Christ est l'humanité essentielle existant », alors que pour la « Process Theology », Jésus-Christ est l'image historiquement décisive pour notre culture. <sup>33</sup>

Même Emil Brunner est ambigu. Selon lui, « la doctrine des deux natures utilise des abstractions qui ne sont pas adaptés au mystère de la personne de l'homme-Dieu ». Il attaque la conception virginale et reste hésitant sur le concret de la résurrection. <sup>34</sup>

Wolfgang Pannenberg, sous bien des aspects proches d'une théologie « classique », se distancie de la christologie nicéenne et il semble bien que, pour lui, Jésus ne diffère de nous que par le degré de son union avec Dieu, quand il écrit que Jésus rejette « toute dignité supra-créaturelle devant Dieu...et cela constitue le caractère indirect de l'identité de Jésus avec le Fils de Dieu ». <sup>35</sup>

---

<sup>28</sup> Henri Blocher, *La doctrine du Christ*, Edifac, Vaux-sur-Seine, 2002, p. 77

<sup>29</sup> F. Schleiermacher, *La cohérence de la foi chrétienne*, Labor et Fides, Genève, 2018, §68

<sup>30</sup> Cf. H. Blocher, *op. cit.* p. 109

<sup>31</sup> Rudolf Bultmann, *Das Evangelium des Johannes*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1962 p. 341.

<sup>32</sup> G. Ebeling, *L'essence de la foi chrétienne*, Le Seuil, Paris, 1970, Chap IV et V.

<sup>33</sup> Cf. H. Blocher, *op. cit.* p. 115

<sup>34</sup> *Dogmatique*. Vol II. Labor et Fides, Genève, 1965, p. 405

<sup>35</sup> *Systematic Theology*, II, Eerdmans, Grand Rapids, 1991, p. 373



La théologie de la libération utilise une christologie d'en bas (préférant donc les synoptiques) qui proclame en l'homme Jésus le libérateur, qui prend parti des pauvres et révèle la volonté « politique » de Dieu de faire disparaître la condition sociale inhumaine des plus faibles.<sup>36</sup> L'ouverture aux religions inspire également de nouvelles christologies. Pour certains, Jésus n'est que l'une des expressions ou concrétisations d'un Christ universel.<sup>37</sup>

### 3. Popularisation du libéralisme en christologie

Ces dernières années, les différences confessionnelles ont perdu de leur importance. Mais la part d'un modernisme extrême a grandi – et plus encore, peut-être la tolérance, voire la bienveillance, qu'on a pour lui. C'est un fait acquis dans les synodes des Églises réformées en Suisse de lui offrir une large plateforme.

Ce courant de pensée est diffusé de puissante manière à travers l'internet et les réseaux sociaux. La conséquence est que la christologie nicéenne a été marginalisée, voire reléguée aux oubliettes dans les Églises protestantes, même si, de manière formelle, des symboles de foi de l'Église ancienne sont encore imprimés dans certaines liturgies et livres de chants.

Le mouvement confessant des « Attestant », par exemple, remarque que la christologie sous-jacente du récent projet de liturgie commune de l'Église protestante unie de France reconnaît Jésus dans son humanité (« l'homme de Nazareth », « Jésus notre frère », « Jésus le Christ que tu as envoyé afin qu'il emprunte notre chemin d'humanité et devienne notre frère »). Mais pas une seule mention explicite ou implicite de Jésus comme Seigneur et Dieu de toute éternité. Et la seule référence indirecte à la croix (dans l'anamnèse) ne la relie pas au pardon des péchés.<sup>38</sup>

Le pasteur libéral Marc Pernot, diffuse sur son blog d'Église en ligne « Je cherche Dieu », présenté comme « un service de l'Église protestante de Genève », sa conception de la personne de Jésus.<sup>39</sup> Voici ce qu'il écrit : « Certains chrétiens (et il se met dans cette catégorie) pensent que Jésus n'est pas d'une nature différente de nous tous : il serait un humain tout à fait humain ayant reçu l'Esprit Saint comme nous recevons tous plus ou moins l'Esprit-Saint, ce qui fait de nous tous et toutes un humain enfant de Dieu, avec

---

<sup>36</sup> Cf le compte-rendu de Rosino Gibellini, *Panorama de la théologie au XXe siècle*, Cerf, Paris, 1992, p. 418-425

<sup>37</sup> Cf par exemple, Joseph Stephen O'Leary, *La vérité chrétienne à l'âge du pluralisme religieux*, Cerf, Paris, 1994

<sup>38</sup> Le projet de « Liturgie commune » (2023) se trouve ici : <https://acteurs.epudf.org/wp-content/uploads/sites/2/2023/11/livret-Liturgie-commune-EPUdF.pdf> Voir A propos d'une Liturgie commune, 21 janvier 2024. <http://attester.fr/>

<sup>39</sup> <https://jecherchedieu.ch/a-propos/>

effectivement une dimension divine qui nous rend capables d'aimer et de créer. Dimension divine particulièrement rayonnante en Jésus ».<sup>40</sup>

Dans la même veine, Frédéric Lenoir, un laïc catholique prolifique versé dans les sciences des religions et grand vulgarisateur, affirme, à la fin de son ouvrage sur l'histoire de la christologie des premiers siècles :

« Quel que soit le crédit accordé aux Églises et à la tradition chrétienne postérieure au témoignage évangélique, ce qui me semble important, c'est d'affirmer que le substrat de la foi est lisible de manière très explicite dans le témoignage des apôtres pour lesquels Jésus est un homme unique, sans être Dieu pour autant. La théologie trinitaire m'apparaît comme une passionnante tentative d'explication rationnelle du mystère du Christ ».<sup>41</sup>

#### 4. Des courants confessants

Toutefois, malgré cette évolution libérale, le courant confessant s'est maintenu, avec plus ou moins de vigueur dans les Églises réformées en Suisse et dans d'autres pays de l'hémisphère nord, bien qu'il soit aujourd'hui minoritaire.

Par exemple, en Suisse romande, le « Manifeste bleu » du Rassemblement pour un renouveau réformé (R3) commence par citer les deux symboles de la foi : « nous réaffirmons notre adhésion aux deux confessions de foi dans lesquelles des générations de chrétiens ont reconnu l'identité de Dieu, son Être et son Agir : le Symbole des Apôtres et le Symbole de Nicée-Constantinople ».<sup>42</sup>

Le R3 se joint à d'autres mouvements protestants confessants en Europe, comme les Attestant, la Fraternité de l'Ancre et la Faculté de théologie Jean Calvin d'Aix en Provence en France, Unio Reformata en Belgique, l'Evangelisch Werkverband aux Pays Bas ou encore les Conférences Alpha en Angleterre.<sup>43</sup>

Selon ces mouvements, pour se renouveler, l'Église réformée ne sera – pour utiliser des termes allemands – ni « Konfessionslos », sans confession de foi, ni « Konfessionsfrei », c'est-à-dire libre de choisir la confession de foi qui nous convient ou qui correspond à nos convictions.

---

<sup>40</sup> <https://jecherchedieu.ch/question/quand-jesus-dit-mon-dieu-mon-dieu-pourquoi-m-as-tu-abandonne-il-se-parle-a-lui-meme>

<sup>41</sup> Frédéric Lenoir, *Comment Jésus est devenu Dieu*, Fayard, Paris, 2010, p. 307

<sup>42</sup> « *Le Manifeste bleu*, » p. 11s <https://www.ler3.ch/manifeste/> Le R3 est le partenaire réformé de la Haute École de théologie de Suisse romande où j'enseigne la théologie œcuménique.

<sup>43</sup> La Revue *Hokhma* consacre son numéro 117/2020 à ces mouvements confessants. Sur le R3, en particulier, voir l'article de Gérard Pella sur « Le rassemblement pour un Renouveau réformé » et le mien « Du Forum évangélique réformé au R3 ».

Non, l'Église réformée sera tout simplement « confessante » !

Si de nouvelles confessions voient le jour et sont adoptées par ces Églises – pratique fréquente dans le protestantisme – une des conditions est qu'elles ne donnent pas l'impression de « tricher » en escamotant certaines affirmations des crédos traditionnels, comme l'incarnation et la résurrection du Christ, sa divinité ou son retour en gloire.<sup>44</sup>

Les « réformés confessants » affirment qu'il n'est pas légitime de tenir ensemble des confessions de foi qui incluent des affirmations contradictoires, comme le veut le pluralisme théologique libéral.

En revanche une légitime pluralité théologique qui inclut des affirmations complémentaires doit être soutenue. En bref : le pluralisme inclut des énoncés contradictoires alors que la pluralité inclut des énoncés complémentaires.

Tiendra contre le tsunami du post-modernisme, seule une Église protestante bien enracinée dans la confession de l'incarnation de Dieu en Christ, telle que le Concile de Nicée l'a défendue. « *Articulus stantis et cadentis ecclesiae* » !

Le sociologue Jörg Stolz, directeur de l'Institut de sciences sociales des religions de l'université de Lausanne, a lancé un pavé dans la mare en titrant un article dans la presse « mainline » « Le Temps : « Une religion trop libérale aura du mal à survivre ». Sa conclusion est claire : « Si le libéralisme est poussé tellement loin qu'une religion ne se distingue que peu de la société sécularisée environnante, elle aura du mal à survivre. Être membre ne voudra alors plus dire grand-chose ».<sup>45</sup>

Dans un autre livre, son analyse conclut que le flottement confessionnel « désastreux » des Églises réformées conduit à l'effritement. « D'un point de vue théologique, il y a peut-être de bonnes raisons de renoncer à une confession de foi et à des critères d'appartenance bien définis, de ne pas vouloir se démarquer de qui que ce soit, et de maintenir sa propre institution dans une position aussi faible que possible. Mais du point de vue de l'économie et de la sociologie des organisations, pareille « stratégie d'entreprise » est purement et simplement désastreuse ».<sup>46</sup>

L'ouvrage montre également le positionnement ambigu et parfois contre-productif des Églises réformées qui revendiquent le pluralisme comme identité réformée. Elles se définissent essentiellement par leur acceptation du pluralisme et par leur caractère ouvert

---

<sup>44</sup> Cf. Jean-Jacques Von Allmen, *Célébrer le salut*. Labor et Fides – Cerf, Genève, Paris, 1984, p. 219. Il donne comme exemple trois confessions de l'Église réformée de France) parues en 1963. On pourrait aujourd'hui en rajouter des dizaines !

<sup>45</sup> Le Temps, 30 octobre 2017. <https://www.letemps.ch/suisse/une-religion-liberale-aura-mal-survivre>

<sup>46</sup> Jörg Stolz, Edmée Ballif, *L'avenir des Réformés. Les Églises face aux changements sociaux*, Genève, Labor et Fides, coll. « Religions et modernités », Genève. 2011, p. 119

et inclusif. La faiblesse de cette position est qu'elle n'encourage pas, contrairement aux paroisses confessantes, un engagement pourtant indispensable à la survie des paroisses.

« Ou se redéfinir, ou disparaître », tel est le constat de Pierre Glardon et Eric Fuchs, dans leur étude sur les « turbulences » des Églises réformées en Suisse romande. Leur dégringolade due notamment à leur pluralisme exacerbé n'a fait que de s'accroître.<sup>47</sup> Dix ans après la publication de leur ouvrage, l'Église évangélique réformée du canton de Vaud reconnaît l'accélération très rapide de cette tendance. Entre 1960 et 2018, le nombre de baptêmes a diminué de 85%. Mais entre 2016 et 2019, cette diminution est de 40%. De même, en 2019 46% de moins de jeunes finissent leur catéchisme par rapport à 2016.<sup>48</sup>

Qu'en est-il aujourd'hui ? Quelles initiatives les directions d'Églises réformées vont-elles proposer pour consolider l'engagement de leurs membres ? Comment vont-elles donner une place au courant théologique « confessant » en leur sein ? Auront-elles le courage de se redéfinir ?

### III. L'interpellation du mouvement œcuménique

Dès le début du mouvement œcuménique, lors de la Conférence de Foi et Constitution à Lausanne, en 1927, des voix réformées libérales se sont élevées pour protester contre l'inclusion des deux Confessions de foi de l'Église ancienne (le symbole des apôtres et celui de Nicée-Constantinople) comme base théologique du mouvement œcuménique.

La base commune du Conseil œcuménique des Églises (COE) confesse « Jésus-Christ, Dieu et Sauveur ». Celle-ci remonte aux Unions chrétiennes des jeunes gens, reprise par l'invitation à participer à la première conférence mondiale de Foi et Constitution (Lausanne, 1927), adressée aux Églises qui « reconnaissent Jésus-Christ comme leur Sauveur et leur Dieu... (et) admettent le fait et la doctrine de l'Incarnation ».<sup>49</sup>

« Jésus-Christ, Dieu et Sauveur ». Cette formule a produit une crise dans la pensée libérale. Certains l'ont rejetée parce qu'ils y ont entendu le langage de l'Église ancienne. D'autres pensent qu'ils pourraient l'accepter si elle était interprétée de manière symbolique de telle sorte qu'elle n'ait plus tout le poids qu'elle a dans les crédos. Toutefois en 1961, l'inclusion, sous l'influence orthodoxe, de la confession de la Trinité, dans cette base théologique a rendu plus difficile cette interprétation.

---

<sup>47</sup> Cf Pierre Glardon, Eric Fuchs, *Turbulences. Les Réformés en crise*, Ouverture, Le Mont sur Lausanne, 2011, p. 111

<sup>48</sup> Rapport du Conseil synodal. Synode du 5 septembre 2020, p. 4s. Le groupe "Pertinence" parle d'un « délitement croissant de l'EERV » dans son analyse de ce rapport Cf [https://www.pertinence.ch/PDF/POSITION\\_PERTINENCE.pdf](https://www.pertinence.ch/PDF/POSITION_PERTINENCE.pdf) p. 1s

<sup>49</sup> Foi et Constitution, *Actes Officiels*, Paris, 1927, 20 § relatifs à la Conférence mondiale sur la Foi et la Constitution.

Que diraient aujourd'hui les délégués libéraux de 1927 à Lausanne, alors que le COE a introduit le symbole de Nicée-Constantinople dans sa Constitution lors de l'assemblée mondiale de Porto Alegre en 2006, comme un des critères déterminant d'adhésion ? L'acceptation de ce symbole de foi, dans sa forme originale, est maintenant devenue obligatoire pour toute Église membre.

Celle-ci doit en effet « confesser sa foi dans le Dieu trinitaire, conformément aux Écritures, et telle que cette foi est reflétée dans le credo de Nicée-Constantinople ». <sup>50</sup> Ce symbole est aussi devenu la base commune de tout dialogue multilatéral sous l'égide de COE. <sup>51</sup>

D'autre part le Forum chrétien mondial qui a élargi l'espace œcuménique aux Églises évangéliques et pentecôtistes a pris comme base théologique une formule inspirée de Nicée, en accueillant des représentants de toutes les communautés chrétiennes qui « confessent le Dieu trinitaire et Jésus-Christ parfait Dieu et parfait homme ». <sup>52</sup>

Les Églises réformées en sont-elles conscientes ? Elles le sont en tout cas dans les divers dialogues qu'elles ont menés avec l'Église orthodoxe, tout comme d'autres communions d'Églises protestantes, que nous allons maintenant étudier.

### **1. Nicée dans les dialogues entre réformés et orthodoxes**

Les dialogues entre réformés et orthodoxes permettent de voir l'importance actuelle de Nicée dans certains lieux des Églises réformées, les milieux ouverts à l'œcuménisme, en particulier. La question de la réception de ces dialogues se pose, évidemment, dans ces Églises pluralistes. J'y reviendrai dans ma conclusion. Pour donner suite à une proposition de Thomas F. Torrance, représentant l'Alliance réformée mondiale, le symbole de Nicée-Constantinople a été accepté comme base de ce dialogue, ce qui a permis des convergences en matière de théologie trinitaire et de christologie. <sup>53</sup>

---

<sup>50</sup> Luis N. Rivera-Pagán, ed., *God in Your Grace... Official Report of the Ninth Assembly of the World Council of Churches* (Geneva: WCC Publications, 2007), 40, WCC Digital Archive: <https://archive.org/details/godinyourgraceof00unse/page/n49>.

<sup>51</sup> Comme en témoigne le travail de la commission Foi et Constitution : *Confesser la foi commune. Explication œcuménique de la foi apostolique telle qu'elle est confessée dans le Symbole de Nicée-Constantinople*. Paris, Cerf, 1993.

<sup>52</sup> *Notre Cheminement avec Jésus-Christ : Réflexions au sujet de l'expérience du Forum Chrétien Mondial*, p. 3 <https://globalchristianforum.org/wp-content/uploads/2018/07/GFC-Our-Unfolding-Journey-FR.pdf>

<sup>53</sup> Cf. Lukas Visser, éd. *Agreed Statements from the Orthodox-Reformed Dialogue*. Word Alliance of Reformed Churches, Geneva, 1998, p. 12. Sur l'historique de ce dialogue, lire: Joseph D. Small, "Orthodox and Reformed in Dialogue: the agreed statement on the Holy Trinity", In: *The Witness of Bartholomew I, Ecumenical Patriarch*, William G. Rusch, ed. Grand Rapids: Eerdmans Publishing, 2013. Pour les documents de ce dialogue, consulter <https://www.prounione.it/dialogues/o-r/> et le site des archives de l'Alliance réformée mondiale auquel nous nous référons ici.

Le crédo de Nicée-Constantinople est reçu « dans sa forme originale et authentique, c'est-à-dire sans l'ajout du filioque », dit un document ce dialogue.<sup>54</sup> Cependant les deux traditions reconnaissent que son statut est différent en fonction des confessions. Les membres réformés ont expliqué que ce crédo est accepté par les Églises réformées, mais qu'il n'est pas considéré comme une norme primaire, chose réservée aux Saintes Écritures.<sup>55</sup>

La « Déclaration commune sur la Sainte Trinité, » à la suite du dialogue à Kappel-am-Albis, en Suisse, en 1992 commence par confesser ensemble « la foi évangélique et ancienne de l'Église catholique en "la Trinité increée, consubstantielle et coéternelle", promulguée par les Conciles de Nicée et de Constantinople ». <sup>56</sup>

Dans la « Déclaration commune sur la christologie », suite au dialogue tenu deux ans plus tard, orthodoxes et réformés confessent ensemble la double nature de Jésus-Christ en sa seule personne, « dans le langage des Pères et des Conciles de l'Église primitive ». <sup>57</sup>

La 5<sup>e</sup> session de ces dialogues, à Aberdeen en juin 1996 a traité de « l'identité et l'unité de l'Église » « dans le contexte de l'article correspondant du crédo de Nicée-Constantinople et à la lumière de la tradition patristique de l'Église ancienne ». <sup>58</sup>

Celui sur « la sainteté de l'Église », à Sibiu en 2003, s'est fait « sur la base du crédo de Nicée Constantinople ». <sup>59</sup> Cependant dans le dialogue intitulé « Appartenance et incorporation au

---

<sup>54</sup> Jeffrey Gros and Damaskinos Papandreou, "Reformed-Orthodox Dialogue: Historical Introduction" and "Memorandum": Leuenberg, Switzerland, 11 September 1988," in *Growth in Agreement II: Reports and Agreed Statements of Ecumenical Conversations on a World Level, 1982–1998*, ed. Jeffrey Gros, FSC, Harding Meyer, and William G. Rusch (Geneva: WCC Publications, 2000), p. 275)

<sup>55</sup> Ibid, p. 277

<sup>56</sup> [https://ecumenism.net/archive/docu/1992\\_orth\\_warc\\_trinity.pdf](https://ecumenism.net/archive/docu/1992_orth_warc_trinity.pdf)

Il continue en citant le Concile de Constantinople : « C'est la foi de notre baptême qui nous enseigne à croire au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Selon cette foi, il y a une seule divinité, une seule puissance et un seul être du Père, du Fils et du Saint-Esprit, égaux en honneur, en majesté et en souveraineté éternelle en trois Substances parfaites (en trisi teleiotatais hypostasesin), c'est-à-dire en trois Personnes parfaites" (trisi teleiois prosopois) (Ep. Syn. Constantinopolitanae, 382 ap. J.-C.) »

<sup>57</sup> Dialogue orthodoxe-réformé, Limassol, Chypre, janvier 1994, art. 4  
[https://ecumenism.net/archive/docu/1994\\_oriental\\_warc\\_christology.pdf](https://ecumenism.net/archive/docu/1994_oriental_warc_christology.pdf)

« Dans le langage des Pères et des Conciles de l'Église primitive, Jésus-Christ, en tant que Fils incarné de Dieu, unit les natures humaine et divine en sa seule personne (hypostase). Les propriétés de chaque nature appartiennent à la personne entière en laquelle les deux natures sont unies sans être confondues ou séparées. Ainsi, Jésus-Christ agit à la fois en tant que divin et en tant qu'humain, exerçant les deux types de propriétés comme il convient, en communion l'une avec l'autre ».

<sup>58</sup> [https://ecumenism.net/archive/docu/1996\\_orth\\_warc\\_church.pdf](https://ecumenism.net/archive/docu/1996_orth_warc_church.pdf)

<sup>59</sup> [https://ecumenism.net/archive/docu/2003\\_orth\\_warc\\_holiness\\_church.pdf](https://ecumenism.net/archive/docu/2003_orth_warc_holiness_church.pdf)

Corps du Christ », en l'an 2000, c'est l'autorité des Écritures qui est primordiale. Aucun symbole ecclésial n'est cité.<sup>60</sup>

## 2. Nicée dans les dialogues entre luthériens et orthodoxes

Le théologien finlandais Risto Saarinen, grand acteur de ces dialogues, a rassemblé les divers documents sur son site internet. J'y renvoie dans les lignes qui suivent.<sup>61</sup> Notons tout d'abord que la Fédération luthérienne mondiale a recommandé, lors de son assemblée de Curitiba (1990), que le crédo de Nicée devrait être utilisé dans sa version originale lors des réunions œcuméniques des Églises membres, c'est-à-dire sans le Filioque.

Le dialogue sur l'autorité dans l'Église, en 1993, n'hésite pas à affirmer que les enseignements des conciles œcuméniques de l'Église primitive sont « normatifs pour la foi et la vie de nos Églises aujourd'hui ». Leurs formulations trinitaires et christologiques, en particulier celles du crédo de Nicée-Constantinople, sont « un guide indispensable pour comprendre l'œuvre salvatrice de Dieu en Christ » et elles constituent le « fondement de toutes les clarifications dogmatiques ultérieures ».<sup>62</sup> Ces conciles œcuméniques ont d'ailleurs été « des événements charismatiques » et les déclarations des évêques, « illuminées par l'Esprit Saint ».<sup>63</sup> Leurs enseignements « font autorité pour nos Églises », car ils ont maintenu « l'intégrité de l'enseignement de l'Église indivise concernant les actes salvateurs, illuminateurs, justificateurs et glorificateurs de Dieu et ont rejeté les hérésies qui subvertissent l'œuvre salvatrice de Dieu en Christ ».<sup>64</sup>

---

<sup>60</sup> Le dernier paragraphe dit : « Les orthodoxes et les réformés sont d'accord sur le fait que le témoignage apostolique a une autorité primordiale dans l'Église et que l'Église est fondée sur lui (Éphésiens 3,2). Tous deux reconnaissent l'unicité du Christ et l'autorité des Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament comme des éléments essentiels à la compréhension de l'apostolicité de l'Église ».

[https://ecumenism.net/archive/docu/2000\\_orth\\_warc\\_membership\\_incorporation\\_body\\_christ.pdf](https://ecumenism.net/archive/docu/2000_orth_warc_membership_incorporation_body_christ.pdf)

<sup>61</sup> Voir <https://blogs.helsinki.fi/ristosaarinen/lutheran-orthodox-dialogue/>

<sup>62</sup> « Le crédo de Nicée/Constantinople est la déclaration de foi la plus connue des anciens conciles et, maintenant que sa forme originale est de plus en plus répandue en Occident, il constitue un lien de plus en plus vivant entre nos Églises. Il façonne le langage des prières et des bénédictions de notre culte et, par son utilisation, l'Église est restée fidèle à la révélation du Dieu trinitaire ». 7ème session plénière de la Commission mixte luthéro-orthodoxe. 5-10 juillet 1993, Sandbjerg/ Danemark. *L'autorité dans et de l'Église*, §4

<sup>63</sup> *Ibid*, §6

<sup>64</sup> *Ibid*, §7

Dans une étape ultérieure du dialogue sur ce thème, les partenaires sont d'accord sur les doctrines de la Trinité et de la personne du Christ, telles qu'elles ont été formulées par les quatre premiers Conciles œcuméniques.<sup>65</sup>

L'enseignement de la sainte Écriture, des Conciles et des Pères « doit être transmis de génération en génération dans toutes les langues humaines, car Dieu veut que tous les êtres humains parviennent à la connaissance de la vérité (1 Tim. 2,4) ». <sup>66</sup> En fait les conciles œcuméniques de l'Église primitive sont « un don spécifique de Dieu à son Église », et même « un héritage qui fait autorité à travers les âges parce qu'ils conservent la vérité prophétique et apostolique et fournissent des lignes directrices pour la purification et l'illumination du cœur jusqu'à la glorification en Christ, pour le salut et la justification de l'humanité à travers les âges ». <sup>67</sup>

Les dixièmes entretiens de Cluj-Napoca en novembre 2002 ont poursuivi la discussion sur l'ecclésiologie. Le communiqué de ces entretiens indique notamment que les Églises participantes ne nient pas que l'autre partenaire soit également une Église. Bien qu'il s'agisse d'une formulation prudente, elle témoigne d'une confiance remarquable entre les deux Églises. La vérité biblique commune, le crédo de Nicée et le baptême commun<sup>68</sup> permettent surtout aux deux Églises de trouver des degrés ou des éléments d'« ecclésialité » et de « communion » (Kirchlichkeit, Gemeinschaft en allemand) chez l'autre partenaire.<sup>69</sup>

En fait, dit un autre dialogue sur l'Église, les luthériens n'avaient pas l'intention de fonder une Église nouvelle ou autre, mais d'être fidèles au témoignage apostolique transmis par l'Église dans les Écritures, les crédos et les conciles œcuméniques. Cela est particulièrement évident dans l'enseignement luthérien sur la Trinité et la personne du Christ. Comme le remarque Melancthon dans l'Apologie de la Confession d'Augsbourg : « Nous n'avons rien dit de nouveau ici » (VII-VIII.7).<sup>70</sup>

---

<sup>65</sup> 8ème session plénière de la Commission mixte luthéro-orthodoxe, 2-7 août 1995, Limassol, Chypre. *L'autorité dans et de l'Église. B. La compréhension du salut à la lumière des conciles œcuméniques*, §5a

<sup>66</sup> *Ibid*, §7

<sup>67</sup> *Ibid*, §10

<sup>68</sup> Dans le dialogue sur le baptême, en 2004, il est dit que le rite orthodoxe du baptême inclut la récitation du crédo de Nicée-Constantinople tandis que dans le rite luthérien, c'est le Symbole des Apôtres qui est utilisé. « Ainsi, dans les deux traditions, la foi du candidat au baptême ou celle des parrains et marraines est exprimée par la confession du crédo ». 12<sup>e</sup> session plénière de la Commission mixte internationale luthéro-orthodoxe. 6-15 octobre 2004, Duràu, Roumanie, *Le mystère de l'Église. Le baptême et la chrismation, sacrements d'initiation*. §4

<sup>69</sup> 10e conversation : *La nature et l'unité de l'Église du Christ - la diversité des Églises dans l'histoire*, 14-20 nov 2002, Cluj-Napoca

<sup>70</sup> 14ème session plénière de la Commission mixte internationale luthéro-orthodoxe, 30 mai-7 juin 2008, Paphos, Chypre. *Le mystère de l'Église*, §E.2.1



Dans le dialogue sur l'apostolicité des ministères (2017) les luthériens, selon leurs écrits confessionnels, mettent l'accent sur la validité contraignante des quatre premiers conciles œcuméniques. Leur accent sur « l'Écriture seule » ne signifie pas qu'ils évacuent la Tradition de l'Église primitive. Pour ce dialogue, le crédo nicéen est pris « comme fondement solide ». <sup>71</sup> Luther lui-même a souligné que sa compréhension de l'Évangile était conforme à la véritable compréhension de l'Église primitive, en se référant aux Pères de l'Église et aux Écritures : « Nous n'enseignons rien de nouveau. Nous enseignons ce qui est ancien et ce que les apôtres et tous les docteurs pieux ont enseigné, inculqué et établi avant nous ». <sup>72</sup>

### 3. Nicée dans les dialogues entre anglicans et orthodoxes

Rappelons que la résolution de la conférence de Lambeth en 1888 a stipulé qu'un des quatre articles nécessaires pour réunir les Églises divisées sont, outre l'autorité des Écritures, les deux sacrements et l'épiscopat, « le crédo des Apôtres, comme symbole baptismal, et le crédo de Nicée, déclaration suffisante de la foi chrétienne ». <sup>73</sup>

Dans la Déclaration commune de Moscou, en 1976, orthodoxes et anglicans reconnaissent « l'action du Saint-Esprit dans l'Église non seulement dans les Écritures, mais aussi dans les Conciles, et dans tout le processus par lequel les Écritures et les Conciles ont été reçus comme faisant autorité (art. 13) ». <sup>74</sup> Plus loin les membres anglicans sont d'accord de renoncer au Filioque dans le symbole de Nicée-Constantinople, notamment parce qu'il y a été introduit sans l'autorité d'un Concile œcuménique et qu'il est « la confession de foi publique du peuple de Dieu dans l'Eucharistie » (art. 21). <sup>75</sup>

Malgré la grande liberté existant dans l'anglicanisme, celui-ci reconnaît, dans la déclaration commune de Dublin en 1984, que les crédos historiques et la définition chalcédonienne sont « d'une validité permanente » (art. 46).

---

<sup>71</sup> « Orthodoxes et luthériens confessent dans le crédo de Nicée-Constantinople (381) qu'ils croient en "l'Église une, sainte, catholique et apostolique". Cette confession commune constitue un fondement solide pour notre dialogue sur la succession apostolique ». *17<sup>e</sup> session plénière de la Commission théologique mixte luthéro-orthodoxe*. Helsinki, Finlande, 7-14 novembre 2017. Déclaration commune 2017. *Le mystère de l'Église : F. Le ministère ordonné/la prêtrise* §39.

<sup>72</sup> *Ibid* §14. La citation de Luther est tirée de son commentaire des Galates (1535)

<sup>73</sup> Résolution 11 de la Conférence de Lambeth de 1888. Voir <https://www.anglicancommunion.org/media/127722/1888.pdf>

<sup>74</sup> On trouve tous les documents de ces dialogues réunis sur une page de site internet : <https://www.anglicancommunion.org/ecumenism/ecumenical-dialogues/orthodox.aspx>

<sup>75</sup> Cette prise de position sera réitérée dans la *Déclaration commune de Dublin* en 1984, art. 94.

La Déclaration commune de Chypre sur « L'Église du Dieu trinitaire » (2006) dit que les définitions christologiques des Conciles œcuméniques doivent être appréciées dans leur propre contexte, mais « continuent à transmettre avec autorité aux chrétiens contemporains la puissance et la signification de la personne et de l'oeuvre du Christ » (art. 3.26). Leurs crédos affirment l'unité de l'Église dans la diversité (3.31).

L'Écriture Sainte y est considérée comme « une source cruciale pour toute doctrine », et les décisions doctrinales des Conciles œcuméniques comme des « interprétations normatives du témoignage scripturaire, en particulier en ce qui concerne la doctrine trinitaire et christologique » (5.6 et 8.3).

#### **4. Nicée chez les évangéliques et pentecôtistes**

Les Églises évangéliques et pentecôtistes ne se réfèrent habituellement pas à des crédos. Cependant elles confessent la christologie qui s'exprime dans le symbole de Nicée-Constantinople. Ce passage du récent dialogue entre luthériens et pentecôtistes l'illustre bien : « Même lorsque les pentecôtistes ont jugé nécessaire de donner une forme doctrinale à leurs croyances, en particulier à celles qui étaient distinctives - comme le baptême de l'Esprit, la glossolalie, la guérison et d'autres charismes - ils sont restés méfiants à l'égard des formules doctrinales ou théologiques, de peur qu'elles ne deviennent rigides et sans vie. Leur négligence apparente à l'égard des credo et leurs arguments contre leur inclusion avaient rarement à voir avec leur contenu. Ce qui préoccupait les pentecôtistes, c'était ce qu'ils percevaient comme un manque de foi personnelle chez les croyants des traditions plus anciennes qui conservaient les credo. Cependant, il n'y a en principe rien dans la doctrine pentecôtiste qui ne soit pas pleinement compatible avec les credo de l'Église primitive et de ses conciles ».<sup>76</sup>

Le commentaire sur ce symbole donné par Foi et Constitution adopte un point de vue positif à l'égard de ces Églises, en mettant l'accent sur le fait que ce credo devrait être considéré comme un instrument pour aider les Églises à se concentrer sur la foi apostolique et à y réfléchir ensemble.<sup>77</sup>

Des réactions à la dernière étude de Foi et Constitution - « Vers une vision commune de l'Église » - montrent que plusieurs Églises pentecôtistes n'utilisent pas le symbole nicéen

---

<sup>76</sup> International Lutheran-Pentecostal 2016–2022 Dialogue Statement: “The Spirit of the Lord is Upon Me”. The Lutheran World Federation and Pentecostal World Fellowship, 2023, §21

<sup>77</sup> Foi et Constitution : *Confesser la foi commune. Explication œcuménique de la foi apostolique telle qu'elle est confessée dans le Symbole de Nicée-Constantinople*. Paris, Cerf, 1993.

dans leur culte, tout en déclarant que leurs croyances fondamentales sont en accord avec lui.<sup>78</sup>

Quant à l'Alliance évangélique mondiale (AEM), elle inclut les symboles des apôtres et de Nicée dans ses textes de références. On les trouve aussi sur les sites internet de certaines Alliances évangéliques nationales. Le théologien de l'AEM Thomas K. Johnson écrit à leur sujet : « Cette foi, cette vie et cette vision du monde sont résumées dans les premiers grands crédos trinitaires, le crédo des Apôtres et le crédo de Nicée. Et ce résumé peut grandement aider les croyants d'aujourd'hui qui sont confrontés à des problèmes et à des défis similaires à ceux des premiers disciples de Jésus ». <sup>79</sup> Les salutations, pour le séminaire en ligne sur Nicée organisé par « Pasqua Together 2025 », de Thomas Schirmacher, secrétaire général de l'Alliance évangélique mondiale, soulignent « qu'il est important pour les évangéliques que toutes les Églises fondent à nouveau, à chaque génération, la doctrine formulée en commun à Nicée sur la révélation originelle, l'Écriture Sainte ». <sup>80</sup>

#### **IV. Nicée : ni rejeté, ni facultatif, mais à nouveau normatif !**

La référence à Nicée, on l'a vu à travers cette traversée des divers dialogues entre les Églises protestantes et l'Église orthodoxe, est constante et fondamentale. La christologie de Nicée y est considérée, à juste titre, comme une interprétation autorisée de celle du Nouveau Testament.

Mais on peut aussi se demander quelle est la réception de ces dialogues, trop souvent ignorés. D'autant que de nombreux théologiens protestants influents, ont rejeté ouvertement le dogme nicéen.

Jean Galot, défenseur de la christologie classique, résume ainsi l'évolution de la christologie dans le protestantisme : « sur le plan doctrinal, c'est celui d'un triple abandon : celui de l'affirmation de la personne divine de Jésus, celui de la doctrine trinitaire, celui du sacrifice rédempteur. Du point de vue de ses sources et de ses modèles, cette pensée conteste et réinterprète les conciles de Nicée et de Chalcédoine, réduit la valeur des témoignages évangéliques, recourt à d'autres structures philosophiques, influencées par Heidegger et

---

<sup>78</sup> Victor Lee, "A Malaysian Pentecostal Perspective on The Church: Towards a Common Vision", dans *Towards a Global Vision of the Church: Explorations on Global Christianity and Ecclesiology*, Vol. 1, ed. Cecil M. Robeck Jr, Sotiris Boukis et Ani Ghazaryan Drissi, WCC, Geneva, 2022, p. 5

<sup>79</sup> *What Difference does the Trinity make? A complete Faith, Life and Worldview*. World Evangelical Alliance, International Institute for Religious Freedom, Bonn, 2018, p. 22

<sup>80</sup> Cf note 1 de cet article

plus fondamentalement par Hegel, et adopte enfin une visée anthropologique, en mettant l'accent sur l'homme Jésus ». <sup>81</sup>

Si les Églises protestantes donnent une place au crédo de Nicée et si le courant confessant a retrouvé une nouvelle vigueur, il semble bien que la norme au-dessus de toute norme dans leurs synodes est le pluralisme, qui, comme nous l'avons dit, inclut des énoncés contradictoires, considérés comme légitimes.

C'est ainsi qu'elles acceptent que le « vere Deus » de Nicée soit confessé, tout autant qu'il soit rejeté. Pour beaucoup de pasteurs et de théologiens de mon Église, Jésus n'est plus Dieu en personne. Il n'est qu'un homme, certes habité par Dieu, inspiré, utilisé par lui, uni à lui et transparent à lui, mais non Dieu lui-même.

Cette impressionnante entreprise de déconstruction théologique, sur plus de deux siècles, se veut basée sur les Écritures interprétées dans le contexte de la théologie libérale, par opposition à l'interprétation théologique traditionnelle, finalement considérée comme mythique.

Le libéralisme protestant, dans toutes ses nuances, a façonné la personne de Jésus à notre image, l'a adaptée à nos critères. Il a pris de lui ce qui lui convient, sans le recevoir dans la totalité de son identité. Cette théologie a rendu le Seigneur méconnaissable ! Avec Marie de Magdala, ceux qui aiment Jésus, le vrai Dieu devenu vrai homme, s'écrient dans les larmes : « *On a enlevé mon Seigneur et je ne sais pas où on l'a mis* ». (Jean 20,13)

Toutefois, la question essentielle reste de savoir si le témoignage de l'Écriture est le fondement du « vere Deus ». La divinité de Jésus affirmée à Nicée est-elle une formulation adéquate des données du Nouveau Testament ? La confession nicéenne du Christ comme Dieu est-elle le résultat d'une pieuse projection ou, par le biais du témoignage prophétique et apostolique, le fruit d'une révélation ? <sup>82</sup>

Le crédo de Nicée a affirmé de manière non équivoque la résurrection et la divinité de Jésus-Christ, selon les Écritures, des « *articuli stantis et cadentis ecclesiae* ». C'est dire qu'il ne doit être ni évacué, ni facultatif, mais redevenir normatif dans les Églises réformées sinon celles-ci risqueraient de...tomber.

---

<sup>81</sup> Cité dans son livre *Le Christ, foi et contestation*, CLD, Chambray, 1981, par Léon Renwart, « Jésus-Christ, Fils de Dieu, bulletin bibliographique de christologie », *Nouvelle Revue de Théologie* 115, 1993, p. 95s

<sup>82</sup> Bonnes questions posées par G.C. Berkouwer, *The Person of Christ*, Eerdmans, Grand Rapids, 1954, p. 161

## Conclusion : 2025, un appel à la repentance

La repentance est une composante essentielle de la tradition des jubilés.<sup>83</sup> Dans l'Ancien Testament l'année jubilaire commence et se termine en effet au jour du Grand Pardon (Lév. 25,8s. J'espère que le Jubilé des 1700 ans de Nicée en 2025 sera l'occasion pour les Églises réformées de commencer à se repentir du contre-témoignage de leur pluralisme exacerbé.

J'espère que je ne suis pas trop dur, mais je le dis dans les larmes et parce que j'aime mon Église : la tolérance à l'égard de la négation de la divinité du Christ et de sa résurrection (ou leur compréhension symbolique) dans l'Église réformée détruit le fondement de l'unité chrétienne.

Une repentance à vivre dans l'esprit de « l'œcuménisme réceptif », où chaque tradition ne doit pas cacher ses tensions internes et ses blessures, mais les reconnaître dans un esprit d'humilité et de conversion pour se faire aider par les autres. Ainsi « à partir de l'accueil humble, lucide et bienveillant de ses propres limites, de ses blessures, de ses déchirures et de ses résistances, chaque tradition pourra aller à la rencontre de l'autre en se demandant comment cet autre peut l'enrichir, la « réparer » et même la guérir ».<sup>84</sup>

Et cette repentance ne peut être que l'œuvre de l'Esprit saint qui ouvre nos cœurs et y verse son témoignage qui seul peut nous convaincre de la véritable identité de Jésus. C'est pourquoi l'année 2025 sera aussi une année de l'Esprit saint. C'est lui qui donne les dons de l'humilité, de la repentance et de la conversion permanente. Il est le témoin intérieur à nous par excellence, puisqu'il est la vérité, comme le Fils, comme le Père lui-même (1 Jean 5, 6-7). Lui seul peut nous donner d'entendre comme à Simon Pierre : « Tu es heureux, car tu n'as pas découvert cela de toi-même, mais c'est mon Père qui est dans les cieux qui te l'a révélé » (Mat. 16,17)

Qui sait ce que Dieu pourrait leur accorder si elles prient, cherchent humblement sa face et se détournent de plus de deux siècles de compromis théologiques ? (cf 2 Chron 7,14)

---

<sup>83</sup> Le pape Jean-Paul II avait appelé à la repentance et à la conversion pour préparer le jubilé de l'an 2000, afin d'entrer dans le nouveau millénaire par une « purification de la mémoire », c'est-à-dire de « toutes les formes de contre-témoignage et de scandale » que l'on peut recenser. Voir Mgr Roland Minnerath, « Mémoire et réconciliation », Revue des sciences religieuses [En ligne], 96/1-3 | 2022, <http://journals.openedition.org/rsr/11279>

Dans une interview du journal italien *Avvenire* (13.2.2021), le patriarche de Constantinople Bartholomée 1<sup>er</sup> a aussi évoqué la nécessité de la dimension pénitentielle pour que le Jubilé des 1700 de Nicée soit authentique. Voir : <https://www.avvenire.it/chiesa/pagine/intervista-bartolomeo-patriarca-ecumenico-di-costantinopoli>

<sup>84</sup> Citation de Paul Murray, grand promoteur de cette féconde démarche œcuménique. Voir Introduction à l'œcuménisme réceptif (Receptive Ecumenism). *Lumen Vitae* 2022/4 (Volume LXXVII), p 371.

L'appel à la repentance est central, en particulier pour ces Églises réformées qui ont fait du pluralisme une quasi-marque de l'Église, dans la mesure où elles ont permis à des idées (des « idoles », c'est la même racine !) sur le Christ d'avoir droit de cité en elles.

Cependant, ce qu'il nous faut aussi voir est que cet appel à la repentance n'est pas seulement l'affaire de théologiens et de pasteurs réformés, mais de tout disciple de Jésus-Christ et de toutes les Églises. Tous nous avons de la peine à témoigner du caractère unique de la personne du Christ dans le pluralisme moderne. Tous nous hésitons à annoncer Jésus ressuscité, Seigneur de notre vie, de l'Église et du monde dans le dialogue interreligieux. Tous nous avons à nous demander si nous proclamons le crédo uniquement avec nos lèvres, si nous confessons Jésus Fils de Dieu comme le font les démons ? Tous nous avons à laisser retentir en nous la question de Jésus : « Quand le fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? » (Luc 18,8).

Si nous désirons que le Jubilé de Nicée soit le début d'un nouveau départ pour marcher ensemble vers l'unité, il est nécessaire pour toutes et tous de vivre une dimension pénitentielle en 2025... dans le pèlerinage vers 2033, le grand jubilé des 2000 ans de la Résurrection du Christ.